

## Comité de soutien pour le professeur de maths qui demande un titre de séjour

Publié le 23/09/2014 à 03:53, Mis à jour le 23/09/2014 à 08:37

Saint-Gaudens (31) - Enseignement



Mayem Kogomadjibe espère pouvoir travailler et continuer ses soins./ Photo DDM, C. G.

Le professeur de mathématiques venu du Tchad pour des raisons de santé ne peut accepter les postes qui lui sont pourtant proposés.

Alors que trois postes viennent de lui être proposés à la rentrée, Mayem Kogomadjibe n'a pu en accepter aucun. Il a en effet reçu, le 11 août dernier, une O.Q.T.F. (obligation de quitter le territoire français). Depuis, aidé par un comité de soutien créé à l'initiative de RESF-Comminges, d'ATTAC-Comminges et de plusieurs syndicats de l'Education Nationale, ce professeur de mathématiques qui a exercé à Bagatelle puis à Sainte-Thérèse tente de récupérer son titre de séjour.

«Je n'ai pas vocation à défier les lois du pays qui m'accueille ni à désobéir mais je souhaite que les choses aillent le mieux possible pour moi et ma famille» explique posément Mayem Kogomadjibe. Et ce mieux qu'il souhaite, c'est de pouvoir continuer à bénéficier de soins pour la pathologie dont il souffre, raison pour laquelle il a eu droit jusqu'à présent à un titre de séjour. «Mon état de santé nécessite une prise en charge qui ne pourrait être faite correctement dans mon pays, le Tchad» souligne-t-il. Encore aujourd'hui sous traitement médical, le professeur a tout de même reçu cette obligation de quitter le territoire, alors même qu'il a obtenu en début d'année le droit de faire venir sa famille. Famille qu'il n'a pas vue depuis neuf mois et dont les passeports sont depuis conservés à l'ambassade de France au Tchad, où ses deux enfants et son épouse attendent de pouvoir venir le rejoindre.

Pour l'heure, il a contesté cette O.Q.T.F., par le biais d'un avocat en lien avec la Cimade (comité inter mouvements auprès des évacués) et aidé par le comité de soutien commingeois. Il attend désormais sa convocation au tribunal administratif de Toulouse.

### Rassemblement et pétition

Un rassemblement de soutien est d'ores et déjà prévu samedi 27 septembre à 10 heures, place Jean Jaurès, alors qu'une pétition circule, demandant l'annulation de l'obligation de quitter le territoire français et le regroupement familial qui lui a été accordé.

### Repères

#### Le chiffre : 9

mois > sans famille. Mayem attend de voir sa femme et ses enfants. *De notre correspondante Corinne Gaillard*